

Allocution de Nicolas Hommel à la fin de la présidence de Jean Dondelinger (Bruxelles, juin 1976)

Légende: Allocution de Nicolas Hommel, secrétaire général du Conseil des Communautés européennes de 1973 à 1980, en l'honneur de Jean Dondelinger, représentant permanent du Luxembourg auprès des Communautés européennes de 1975 à 1984, à la fin de la présidence luxembourgeoise du Conseil en juin 1976. Dans son discours, Nicolas Hommel souligne les efforts de l'ambassadeur pour améliorer l'efficacité du Coreper ainsi que pour rétablir son influence auprès des gouvernements.

Source: Allocutions, messages de fin d'année de Monsieur Nicolas Hommel, Secrétaire Général du Conseil des Communautés Européennes, 1973-1980. [s.l.]: [s.d.].

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_nicolas_hommel_a_la_fin_de_la_presidence_de_jean_dondelinger_bruelles_juin_1976-fr-a3435e1e-78dc-4f12-a4ce-cc06c9015374.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Allocution de Nicolas Hommel (Bruxelles, juin 1976)

REUNION DU COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (II)

Bruxelles, juin 1976

Fin de la présidence de S.E. l'Ambassadeur Jean DONDELINGER
Représentant Permanent du Luxembourg

Cher Président,

Avant d'aborder la présidence votre autorité en matière communautaire, assise sur une longue expérience et une brillante intelligence, était déjà incontestée. Mais comme pour la confirmer vous avez, à la veille de votre présidence, livré dans une étude aussi pénétrante que courageuse vos réflexions personnelles sur le Conseil Européen. C'était certes pour analyser un phénomène institutionnel nouveau. Mais n'était-ce pas aussi pour nous faire comprendre l'immense disponibilité des ressources que vous entendiez mettre à la disposition de la présidence et au service de la Communauté.

C'est ce que vous n'avez pas manqué de faire. Votre dévouement heureusement servi par une résistance physique enviable, n'a encore guère été dépassé. Le dévouement, c'est une caractéristique commune à toutes les présidences. Par contre, chacun des présidents a son style propre. Le vôtre avait la double originalité de vouloir revaloriser le COREPER en le sortant d'une certaine routine procédurale, de vouloir revaloriser aussi la présidence en lui faisant assumer un maximum de responsabilité.

Vos constantes analyses de l'état de la Communauté vous ont, notamment, fait apparaître certaines faiblesses du COREPER et le recul de son influence auprès de ceux dont il est le conseiller. A juste titre vous avez voulu saisir l'occasion de votre présidence pour réagir contre cet état de chose. Vous vous êtes attaché, presque désespérément, à améliorer le fonctionnement du COREPER en modulant sa composition, en lui donnant sur le plan procédural tout ce qui pouvait contribuer à son efficacité. Vous sentiez vous-même que de ce fait vous mettiez en jeu votre popularité. Vos efforts en effet n'ont pas toujours été compris, car vous attentiez à une certaine routine et sembliez nourrir certaines frustrations. Mais l'efficacité du COREPER, sa réhabilitation aux yeux des gouvernements était votre ambition. Vous vouliez lui rendre l'âme qu'il avait quand les choses européennes allaient bien.

Et puis vous avez voulu avant tout assumer l'entière responsabilité qui sont reconnues à la présidence. Les compromis et les notes de la présidence, souvent nés de votre propre imagination, parfois cautionnés par votre autorité et endossés par votre bon sens n'ont jamais été si nombreux. Dans ce même esprit de responsabilité vous avez avec acharnement défendu la vocation du COREPER, son rôle et sa raison d'être. Quelle n'a pas été votre opiniâtreté dans la volonté d'inspirer au départ de Bruxelles la position de la Communauté dans le dialogue Nord-Sud? Que de fois et encore récemment, en élevant le débat au-dessus de la technicité des problèmes, n'avez-vous pas osé, en vous appuyant sur la responsabilité qui est celle du président, dire des vérités qui donnaient à réfléchir et incitaient à l'examen de conscience? Avec combien de tact, mais aussi d'énergie n'avez-vous pas plaidé auprès d'un président du Conseil compréhensif contre la menace à l'égard des prérogatives de votre Comité et d'une façon générale contre les atteintes aux procédures communautaires.

Vos efforts qui vous ont parfois amené à la limite de vos forces auraient mérité, je dois le dire, un meilleur sort. Mais les problèmes qui ont jalonné votre présidence ont été des plus difficiles et surtout des plus délicats : l'élection directe du Parlement, la définition de la politique énergétique, l'approche globale méditerranéenne et particulièrement les relations avec la Grèce et la Turquie, la préparation du dialogue Nord-Sud, de la CNUCED, et j'en passe. Bien qu'aucun de ces grands problèmes n'ait trouvé son aboutissement, vous les avez fait progresser tous avec bonheur. Votre successeur se félicitera, j'en suis sûr, d'avoir eu un pionnier aussi efficace et chargé de conviction communautaire.

Pour le Secrétariat Général vous avez été un président, permettez-moi de le dire, aimablement exigeant. Malgré votre acharnement à la tâche, malgré le dévouement exemplaire et la compétence presque nécessairement polyvalente de tous vos collaborateurs, vous avez probablement dû avoir recours à ses services plus que vous n'auriez personnellement désiré. Mais même en cela vous n'avez jamais cédé à la facilité et nos dossiers portent la trace de votre apport personnel plus politique, notamment à certains grands discours du président du Conseil devant le Parlement européen ou devant des instances internationales.

A partir de maintenant, alors qu'il ne vous appartiendra plus qu'à défendre les intérêts de votre pays ou de donner au Comité le fruit de votre sagesse, de vos réflexions et de votre profonde connaissance des Communautés, nous aurons moins souvent l'occasion d'admirer vos brillantes analyses et synthèses, de nous émouvoir aux accents de vos philippiques et de nous divertir de vos propos, souvent pleins d'humour, parfois aussi d'une franchise que leur objectivité dépouillait de tout ce qu'ils pouvaient sembler avoir de critique ou de désabusé.

Cher Président, vous avez exercé votre présidence avec autorité. Le fait de représenter le plus petit partenaire de la Communauté, bien qu'irrelevant en droit, aurait pu nuire à cette autorité. Il n'en a rien été, bien au contraire. Moins lié par les intérêts de votre pays, votre impartialité, plus naturelle qu'officielle, en a été une des composantes. Votre valeur personnelle a fait le reste. Grâce à tout cela, Monsieur le Président, vous avez réalisé une grande et courageuse présidence. Soyez-en félicité.